

## Foncière immobilière : un outil pour dynamiser le commerce

Page modifiée le mardi 26 octobre 2021 • Données Ville du Mans

La Ville du Mans et Le Mans Métropole ont acté, ce jeudi 23 septembre, la création d'une foncière de redynamisation commerciale.



Éric Lombard, directeur général de Caisse des dépôts, Stéphane Le Foll, maire du Mans et président de Le Mans Métropole, et Philippe Jusserand, directeur régional de la Banque des territoires lors de la signature de la convention.

© Ville du Mans

« C'est un moment important. La création de cette foncière va nous permettre d'acheter, rénover et mettre en location des cellules commerciales dans les secteurs où le marché ne permet plus de les renouveler », a détaillé Stéphane Le Foll, ce jeudi matin, au moment de signer une convention avec Éric Lombard, directeur général de la **Caisse des dépôts** partenaire du dispositif auquel **Cénovia** prend également part.

Trente cellules commerciales vides ou en situation de précarité ont d'ores et déjà été identifiées notamment rues Nationale et Gambetta, avenue du Général Leclerc sans oublier la gare nord.

La foncière pourra racheter les murs et louer ces espaces à de nouveaux commerçants. L'idée étant **créer une nouvelle dynamique** et de **renforcer l'attractivité du centre-ville**.

La foncière de redynamisation commerciale devrait entrer en action avant la fin de l'année.

### Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies.

Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter